Girgols

Information municipale

Juin 2021

Sommaire

LE MOT DU MAIRE 2

LE BUDGET
Comptes administratifs 2020 4
Budget prévisionnel 2021 5

LES TRAVAUX
Le Syndicat d'électrification du Cantal. 7
et travaux sur la commune . . . . . .
Le chemin du Rieu au Preix 7
Les travaux à Soulages. 7
L'école du Rieu 7

ACTUALITES
Le déneigement – Un hiver exceptionnel 8
La cérémonie du 8 mai 10
Les élections régionales et départementales. 12
La gestion de l'eau 13
LE CCAS – Centre Communal d'Action Sociale 14
La boîte à lire 14
Le nettoyage de l'église du Rieu 14
L'adressage de la Commune 15
La réussite aux examens. 15
La fibre au Rieu. 15
Communauté de communes du Pays de Salers 15
Commission Culture et Patrimoine. 15
SIETOM – Point sur le tri des déchets 16

LA PAROLE AUX HABITANTS
Nos Généreux Donateurs 20
Courrier de Tom Laporte aux habitants. 21
ACCA de Girgols 22

LE COIN DES ASSOCIATIONS
Le Comité des Fêtes 22
Association Vent du Milan 24

ETAT CIVIL
Décès. 25

EXCLUSIF ! Un martien à Girgols !. 26

L'aide aux familles à domicile 26

INFORMATIONS UTILES 27

Photo de couverture – **Col du Bruel** ©Mas

Le mot du maire

L'année 2021 a démarré sur fond de pandémie. Le recul de la maladie et le succès qu'a rencontré la vaccination (surtout chez nous) nous laissent entrevoir un été plus serein. Les manifestations festives vont pouvoir reprendre petit à petit avec encore quelques règles sanitaires.

Les gros travaux ont repris, à Soulages d'abord, et bientôt au Rieu pour la réhabilitation du logement de l'école.

Un grand MERCI à tous ceux qui ont participé à la tenue des élections de juin.

Bel été à tous. Prenez soin de vous.

Christian LUSSERT

Le budget

Compte administratif 2020

Ci-dessous le compte administratif de la Commune pour l'année 2020, arrêté au 31 décembre 2020.

Budget de fonctionnement

Dépenses	Prévisions	Réalisations
Charges à caractère général	23 900,00	20 115,93
Charges de personnel	40 791,00	35 865,04
Atténuation de produits	3 970,00	3 966,06
Autres charges de gestion courante	17 590,00	17 055,45
Charges financières	500,00	150,33
Charges exceptionnelles	17 865,00	17 865,00
Dépenses imprévues	200,00	
Virement à l'investissement	7 921,25	
Transfert entre sections	33 171,84	33 171,84
Total dépenses	**145 909,09**	**128 189,65**

Recettes	Prévisions	Réalisations
Aténuation de charges		
Produits	4 880,00	2 611,73
Impôts et taxes	32 959,00	34 843,00
Dotations et participations	44 618,00	44 396,73
Autres produits	506,29	103,00
Produits financiers	8,71	0,96
Produits exceptionnels	35 730,00	36 320,84
Transfert entre sections	18 868,84	18 868,84
Excédent reporté	8 338,25	
Total recettes	**145 909,09**	**137 145,10**

Commentaire : Le budget de fonctionnement 2020 dégage un excédent de 8 955,45 € augmenté d'un excédent reporté de 8 338,25 € soit 17 293,70 €. Cet excédent de fonctionnement dénote une bonne maîtrise des dépenses et nous permet de constituer une réserve d'autofinancement.

Budget d'investissement

Dépenses	Prévisions	Réalisations
Travaux Eglise	57 000,00	43 093,18
Panneaux	5 252,00	251,04
Travaux batiments	1 500,00	1 483,35
Voirie Soulages	40 600,00	9 175,20
Achat matériel roulant	40 690,00	33 489,00
Terrains	5 000,00	
Voirie - Le Rieu-Preix	4 810,00	
Réhabilitation logement	46 685,00	
Adressage	4 000,00	
Total dépenses réelles	205 537,00	87 491,77
Transfert entre sections	52 418,84	52 418,84
Total investissements	**257 955,84**	**139 910,61**

Recettes	Prévisions	Réalisations
Cessions d'immobilisations	-17 865,00	
FCTVA	13 850,00	13 826,00
Cantal Solidaire - Voirie Soulag	4 000,00	2 500,00
DETR - Voirie Soulages	12 400,00	
DRAC - Eglise	32 612,00	23 295,00
Département - Eglise	18 635,00	
Région - Eglise	27 953,00	14 257,30
Cantal Solidaire - Voirie Le Rieu	9 000,00	
DETR - Voirie Le Rieu-Preix	4 552,00	
Cantal Solidaire-Réhabilitation	6 000,00	
Contrat Ruralité-Réhabilitation	9 576,00	
Région-Réhabilitation logemer	31 920,00	
Total recettes réelles	152 633,00	53 878,30
Virement de la section de fonct	7 921,25	
Transfert entre sections	66 721,84	66 721,84
Excédent reporté	30 679,75	
Total investissements	**257 955,84**	**120 600,14**

Commentaire : L'excédent reporté du budget d'investissement 2020 de 30 679,75 € nous permet de dégager un excédent de 11 369,28 € sur l'exercice qui sera affecté aux recettes d'investissement du budget 2021.

Budget prévisionnel 2020

Ci-dessous le budget prévisionnel de la Commune pour l'année 2021, approuvé lors de la réunion du Conseil municipal du 2 avril 2021.

Budget de fonctionnement

Dépenses	Réalisées 2020	Prévues 2021
Charges à caractère général	20 115,93	27 800,00
Charges de personnel	35 865,04	44 821,00
Atténuation de produits	3 966,06	3 970,00
Autres charges de gestion courante	17 055,45	15 812,98
Charges financières	150,33	500,00
Charges exceptionnelles	17 865,00	
Dépenses imprévues		200,00
Virement à l'investissement		19 189,72
Transfert entre sections	33 171,84	721,00
Total dépenses	**128 189,65**	**113 014,70**

Recettes	Réalisées 2020	Prévues 2021
Aténuation de charges		2 500,00
Produits	2 611,73	4 900,00
Impôts et taxes	34 843,00	44 133,00
Dotations et participations	44 396,73	43 978,00
Autres produits	103,00	200,00
Produits financiers	0,96	10,00
Produits exceptionnels	36 320,84	
Transfert entre sections	18 868,84	
Excédent reporté		17 293,70
Total recettes	**137 145,10**	**113 014,70**

Commentaire : Les recettes de fonctionnement augmentent au niveau des impôts et taxes grâce à la compensation de la taxe d'habitation qui n'existe plus. L'excédent reporté de 17 293,70 € nous permet d'équilibrer le budget à 113 014,70 € tout en virant 19 189,72 € à la section d'investissement.

Budget d'investissement

Dépenses	Reste à réaliser	Nouveaux
Travaux Eglise	2 770,00	
Terrains		5 000,00
Voirie Soulages	31 424,00	18 600,00
Matériel		1 000,00
Voirie Le Rieu-Preix		25 000,00
Réhabilitation logement		92 746,00
Achat matériel roulant	7 200,00	
Adressage		4 000,00
Total dépenses réelles	41 394,00	146 346,00
Transfert entre sections		
Total investissements		**187 740,00**

Recettes	Reste à réaliser	Nouveaux
Cessions d'immobilisations		1 500,00
FCTVA		14 400,00
Cantal Solidaire - Voirie Soulages	1 500,00	2 500,00
DETR - Voirie Soulages	12 392,00	
DRAC - Eglise	9 317,00	
Département - Eglise	18 635,00	8 300,00
Région - Eglise	13 696,00	
Cantal Solidaire - Voirie Le Rieu-Pr	9 000,00	
DETR - Voirie Le Rieu-Preix	4 552,00	
Cantal Solidaire-Réhabilitation log	6 000,00	
Contrat Ruralité-Réhabilitation log	9 576,00	3 000,00
Région-Réhabilitation logement		31 920,00
FCS2021 Bonus achat matériel		10 172,00
Total recettes réelles	84 668,00	71 792,00
Virement de la section de fonctionnement		19 189,72
Transfert entre sections		721,00
Excédent reporté		11 369,28
Total investissements		**187 740,00**

Commentaire : Le total des recettes d'investissement augmenté du virement de 19 189,72 € du budget de fonctionnement et de l'excédent reporté de 11 369,28 € nous permettent d'équilibrer le budget à 187 140,00 € qui pourront être réalisés en dépenses d'investissement en fonction de la trésorerie de la commune.

LES TRAVAUX

Le Syndicat d'électrification du Cantal et les travaux sur la commune

Ce syndicat a été créé en 1948. Ses statuts ont été rénovés en 2008 puis en 2020, date à laquelle il est devenu un syndicat mixte fermé composé uniquement de communes et des communautés de communes.

Aujourd'hui, il est composé des 246 communes cantaliennes et de 6 EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) sur 9. Son organe exécutif est constitué de 50 membres et d'un bureau de 15 membres. Il est présidé par Michel Teyssedou.

Les communes lui ont transféré la compétence « Distribution Publique d'électricité » ainsi que celle de l'Eclairage Public.

Il intervient donc principalement sur ces deux volets sachant qu'il a confié l'exploitation et la maintenance du réseau de Distribution Publique d'Electricité à Enedis en vertu d'un cahier des charges en vigueur jusqu'au 1er février 2033.

Sur ces bases, il réalise chaque année 15 millions d'euros de travaux sur l'ensemble du territoire cantalien.

Travaux d'aménagement esthétique souhaités par le Conseil municipal de Girgols au cours de cette mandature

Le Conseil municipal a décidé de faire enfouir les réseaux Enedis et de téléphonie.

Le jeudi 11 mars, Monsieur Issenchou du Syndicat d'électrification du Cantal a été reçu à la mairie afin d'identifier les besoins de la commune.

Il a été convenu d'un projet de travaux dans le Bourg de Girgols puis au Rieu dans un 2è temps.

Le reste de la commune sera concerné dans un dernier projet.

Les deux premiers projets d'aménagement esthétique sont à l'étude. Sur le bourg, on peut imaginer, en fonction des validations financières communales, une exécution des travaux durant l'année 2022 (chantier d'une durée de 1 an). Afin de ne pas concentrer les efforts financiers, les travaux au Rieu (chantier également d'une durée d'un an) pourraient être programmés à partir de 2024.

Les études ont été engagées et le syndicat sera en mesure de fournir les coûts de ces projets avant la fin de l'année 2021 en y faisant figurer la part communale.

Nous vous tiendrons au courant de l'avancement de ce projet prioritaire.

Comment serait la Place de la Fontaine sans les poteaux et les câbles électriques ?

Le chemin du Rieu à Preix

Le samedi 17 avril, les habitants du Rieu et de Preix ont nettoyé le chemin qui relie les deux villages, chemin que la chute des arbres suite à la neige de l'hiver avait rendu impraticable. Deux équipes partant chacune d'un village se sont retrouvées en fin de matinée après avoir rendu le chemin à la promenade. Le samedi suivant, le bois a été descendu au Rieu et tronçonné. Il permettra d'alimenter le four lors de la prochaine Fête du Pain.

Il reste encore hélas sur la commune de nombreux autres chemins à nettoyer !

L'entreprise Kermes de Saint-Cernin est intervenue dans le chemin de Preix afin de remettre en état les virages fortement endommagés par les dernières crues.

Les travaux à Soulages

Ces travaux d'élargissement de la chaussée étaient programmés depuis quelques années.

L'entreprise Barbet les a effectués fin mai/début juin. Un enrochement a été mis en place.

En juin, la Colas a goudronné la route.

L'école du Rieu

Les travaux pour la réhabilitation du logement commenceront courant septembre. Les entreprises ont été choisies (Lots électricité, plomberie et menuiserie) et le contrat aidé de Yves Lajarrige devrait être signé cet été.

Le déneigement – Un hiver exceptionnel

Quel hiver ! Paroles d'anciens, on n'avait pas vu autant de neige depuis les années soixante.

La neige est tombée en abondance fin décembre. Nos nerfs ont été mis à rude épreuve, une coupure générale du réseau Enedis venant compliquer la situation. Nous nous sommes tous sentis isolés pendant presque 2 jours. Heureusement les habitants se sont organisés et nous avons pu assister à de belles scènes de solidarité.

Pierre Pourpuech, notre employé municipal, au volant de son nouveau tracteur, a fait de son mieux. N'oublions pas que son secteur de déneigement part du Puech et finit à Aybre en passant par Tournemire. Un grand merci également aux agriculteurs, qui sont intervenus avec leurs tracteurs chez plusieurs habitants pour les aider à déneiger.

Cet hiver a été exceptionnel, néanmoins le Conseil municipal a décidé de solliciter Pierre Chanut et son équipe afin de compléter le déneigement dès l'hiver prochain.

Si de telles conditions exceptionnelles devaient se reproduire, il aura en charge le déneigement dans le bourg de Girgols, en complément du passage du chasse-neige. Il interviendra chez les personnes âgées et isolées.

La cérémonie du 8 mai

Crise sanitaire oblige, c'est en présence du Conseil municipal et des membres du CCAS que Christian Lussert a lu le message de Madame Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, en charge de la mémoire et des anciens combattants.

MINISTÈRE
DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

La ministre déléguée

Journée nationale du 8 mai 2021
Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants

8 mai 1945.

Par deux fois, l'Allemagne a signé sa capitulation sans condition. Pour l'Europe, la délivrance est là, la guerre est finie. Enfin. Après tant de souffrances et de désolations, après tant d'espérances et de luttes acharnées. Même les épreuves les plus douloureuses ont une fin. Même les tempêtes les plus dévastatrices s'achèvent.

Une joie bouleversée emplit les cœurs, les drapeaux ornent les fenêtres, les embrassades se noient dans la liesse populaire. Derrière les larmes de joie, celles de la peine affleurent. Personne n'oublie les villes ruinées, les vies dévastées, personne n'oublie que l'humanité a payé le plus lourd tribut de son histoire. Notre monde en fut à jamais changé. La Seconde Guerre mondiale est une rupture pour notre civilisation qui se sait, encore davantage, fragile et mortelle.

Soixante-seize ans plus tard, reliés par notre mémoire commune et épris de la même reconnaissance, nous nous unissons par la pensée et par notre hommage pour saluer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu et abattu le fléau nazi.

Pour notre pays, rien ne fut simple, ce combat prit de nombreux visages et la victoire mille chemins. Malgré les ardents soldats de Moncornet, d'Abbeville, des Alpes, de Saumur et tous « ceux de 40 », l'ombre de l'occupation, de la division puis de la collaboration a jeté son voile obscur sur la France.

Il y a 80 ans, en 1941, les flambeaux de la Résistance brillaient déjà. Le flot du refus et de l'espérance montait tandis que la répression forgeait son funeste souvenir à Chateaubriant, au camp de Souge ou au Mont-Valérien. La France libre recevait les ralliements des territoires ultramarins et poursuivait son inlassable épopée. Dans les sables de Koufra, elle nouait un pacte avec la victoire et par la voix du colonel Leclerc regardait déjà vers Strasbourg. A l'instar d'Hubert Germain, dernier des compagnons de la Libération, ce fut toute une jeunesse ardente et résistante qui refusa la défaite et l'asservissement, qui refusa de servir les desseins de l'occupant. Tous, ils ont permis à la France de s'asseoir à la table des vainqueurs.

Cela fut rendu possible par le combat acharné des armées françaises et des armées alliées, par les Forces Françaises Libres qui jamais ne cessèrent la lutte, par le dévouement des résistants de l'intérieur, par chaque Française et Français qui a refusé l'abaissement de la France et la négation de ses valeurs. Notre gratitude demeure indéfectible.

Entendons les mots de Malraux : « *un monde sans espoir est irrespirable* ». La victoire de 1945 est le succès de l'espérance, mais elle est aussi l'aube d'un nouvel effort collectif pour la reconstruction, pour la paix et pour l'Europe. Hier comme aujourd'hui, face aux épreuves et aux crises du temps, la Nation française se tient debout, résiliente et espérante.

Unis et solidaires, souvenons-nous de l'adversité surmontée et de la liberté reconquise.

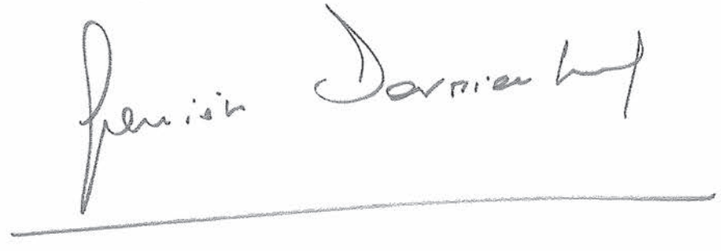

Les élections régionales et départementales

Les dimanches 20 et 27 juin, les élections départementales et régionales se sont déroulées dans une ambiance conviviale et une organisation sans faille dans le respect des règles sanitaires. Les scrutins à Girgols ont été marqués par une participation proche de 60%, à comparer aux plus de 60% d'abstention constatés à l'échelle nationale.

Christian Lussert tient à remercier particulièrement tous les habitants qui ont tenu les bureaux de vote durant ces deux dimanches.

Elections départementales du 20 juin

Sur les 69 électeurs inscrits à Girgols, 40 ont voté, soit un taux de participation de 58%. Décompté 5 bulletins blancs.

Laetitia BROUSSIER et Gilbert TUESTA . . . . . .4 voix
Bruno FAURE et Marie-Hélène ROQUETTE . . . . . 31 voix (89%)

Au niveau départemental, Bruno FAURE et Marie-Hélène ROQUETTE ont été élus au 1er tour avec 81,30% des voix.

Elections régionales - 1er tour du 20 juin

Sur les 69 électeurs inscrits à Girgols, 39 ont voté, soit un taux de participation de 57%.

RÉSULTATS PAR LISTES
Liste WAUQUIEZ Laurent . . . . . .27 voix
Liste GREBERT Fabienne . . . . . .3 voix
Liste BONELL Bruno. . . . . .3 voix
Liste GOMEZ Chantal . . . . . .2 voix
Liste CUKIERMAN Cécile . . . . . .2 voix
Liste KOTARAC Andréa . . . . . .2 voix
Liste VALLAUD-BELKACEM Najat . . . . . .0 voix
Liste OMEIR Farid . . . . . .0 voix

Elections régionales - 2è tour du 27 juin

Sur les 69 électeurs inscrits à Girgols, 36 ont voté, soit un taux de participation de 52%.

RÉSULTATS PAR LISTES
Liste WAUQUIEZ Laurent . . . . . .23 voix
Liste GREBERT Fabienne . . . . . .10 voix
Liste KOTARAC Andréa . . . . . .3 voix

Résultats au niveau régional, marqués par une abstention de plus de 66% (source : lemonde.fr) :

Laurent WAUQUIEZ - La Région avec toutes ses forces
55% des voix - 136 sièges

Ensemble, l'écologie c'est possible! Avec Fabienne GREBERT
34% des voix - 51 sièges

Liste Rassemblement national avec Andréa KOTARAC
1% des voix - 17 sièges

Dans le cadre de ces élections, le candidat Bruno Faure, Président sortant du Conseil départemental, était venu répondre aux questions des habitants le 18 juin dans la cour de la mairie. Il était accompagné de Madame Marie-Hélène Roquette, sa colistière, et de leurs remplaçants.

La gestion de l'eau

L'actualité du SIVU de la Doire

Le compte administratif 2020 et le budget 2021 ont été votés. Il n'y aura pas d'augmentation des tarifs de l'eau cette année.

Un site internet va être créé afin de pouvoir mieux informer les habitants et de proposer en ligne divers documents officiels.

Un plan d'alerte en cas d'interdiction de consommer l'eau a également été validé conjointement avec les mairies. Ce plan permettra d'informer au plus vite les habitants concernés et de proposer un service de distribution d'eau en bouteille.

Forage de Passou

Forage du Passou

Comme vous le savez, le bourg de Girgols et ses environs sont alimentés exclusivement par le forage de Passou, situé sur la commune de Tournemire. Les anciens captages se trouvant sur la commune de Girgols, la Bastide, Soulages et le Moulin sont abandonnés.

La crue importante de la Doire en janvier dernier a emporté une partie des berges (400 m³) à hauteur du forage de Passou. La conduite qui passait sous le lit de la rivière est maintenant apparente. La conduite est donc fragilisée ; il va être nécessaire de faire des travaux afin de l'enfouir. Le SIVU de la Doire a demandé l'aide technique du CIT (Cantal Ingénierie et Territoire) du Conseil départemental afin de proposer des solutions pour le passage de la nouvelle conduite mais aussi pour tenter de préserver les berges. Le coût des travaux est estimé à environ 40.000 euros.

Captage du Bouscatel

Le Puech, Preix et le Rieu sont alimentés par le captage du Bouscatel situé sur la commune de Saint-Projet de Salers. C'est l'entreprise Gasquet TP qui réalisera courant octobre les travaux de réhabilitation du captage. Ces travaux sont suivis par la MAGE (Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau) du Conseil départemental. Le coût des travaux est estimé à environ 60.000 euros.

QUALITÉ DE L'EAU

Un contrôle a été effectué le 7 janvier au Rieu : l'eau était de qualité sanitaire satisfaisante.

Un contrôle a été effectué le 31 mars à Verniols : l'eau était de qualité sanitaire satisfaisante.

HORAIRES D'OUVERTURES du secrétariat du SIVU

Le secrétariat est ouvert les lundi, jeudi et vendredi de 13h à 17h, à la Mairie de Saint-Cernin.

Téléphone : 04 71 47 87 92

Messagerie : sivu@saint-cernin.fr

LE CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Prochaines manifestations (sous réserve des directives gouvernementales)

Début juillet – Réouverture de la salle communale

Les conditions sanitaires et les instructions préfectorales permettent la réouverture de la salle. Les organisatrices Marie-Claire Turpin, Jocelyne Bailliet et Paulette Apchin sont à la disposition des habitants souhaitant reprendre les jeux.

Début novembre – Nous fêterons Halloween

Courant décembre aura lieu le repas de Noël

La boîte à lire

Une boîte à lire a été offerte à la commune par le Secours Catholique. Elle a été installée sur la place du Bourg et des livres peuvent maintenant vous être proposés à la lecture en permanence, même lorsque la salle municipale n'est pas ouverte. N'hésitez pas à les emprunter ou à en déposer.

A la demande des habitants, une 2è boîte à lire sera installée au Rieu, financée par le CCAS.

Le nettoyage de l'église du Rieu

Cette année encore, le samedi 3 juillet, les habitants du Rieu se sont réunis pour le nettoyage de printemps de leur église. Pendant que certains faisaient le ménage dans l'église, d'autres munis de leurs débrousailleuses étaient avec Pierre Pourpuech dans les chemins environnants. Un bon repas est venu clôturer cette matinée qui aura aussi permis au couple Anaïs Delorme et Hugo Dornier de faire connaissance avec leurs voisins. En effet, ce jeune couple, en provenance de Côte d'Or, a entrepris des travaux de rénovation d'une grange, sur les hauteurs du Rieu, route d'Auriol.

Comme chaque année, le Conseil municipal tient à remercier Lucette Selves et Dominique Dauzier pour l'ouverture de nos églises.

L'adressage de la Commune

Le travail effectué par l'équipe municipale a été validé par La Poste. Les plaques de rues et les numéros de maisons ont été commandés. Nous souhaitons que l'adressage soit mis en place avant la fin de l'année, pour faciliter le travail du Père Noël !

La fibre au Rieu

Elle a été installée au Rieu fin juin. Cette installation en aérien est provisoire, la commune s'étant fermement opposée à l'installation de nouveaux poteaux. Les habitants concernés par ces implantations de nouveaux poteaux dans leurs parcelles ont également refusé. Eiffage devra donc enterrer son réseau. Une logique pour l'équipe municipale qui souhaite faire enterrer l'ensemble de son réseau.

L'accès à la fibre sera possible prochainement pour les habitants.

LA RÉUSSITE AUX EXAMENS

Jeanne DUFFAYET a obtenu le BTS Services et prestations du secteur sanitaire et social.

Le Conseil municipal adresse ses félicitations à la lauréate.

Tous les résultats n'ayant pas encore été publiés, nous complèterons la rubrique dans le bulletin de décembre.

Communauté de communes du Pays de Salers – Commission Culture et Patrimoine

Mardi 29 juin, la commission Culture et Patrimoine de la Communauté de communes du Pays de Salers s'est réunie dans la salle communale. L'objet de la réunion était de préparer, comme chaque année depuis 2001, la venue dans le Cantal, la première semaine d'octobre, d'un groupe d'étudiants de l'Ecole Supérieure d'Art de Bruxelles, pour un projet pédagogique « La mémoire du Cantal ».

Cette année, c'est la Communauté de communes du Pays de Salers qui a été choisie pour prendre en charge l'évènement.

BEAUCOUP TROP DE PLASTIQUES NON RECYCLABLES DANS LES COLONNES DE TRI !!!

Aujourd'hui, sur notre territoire, la consigne de tri des emballages plastiques concerne uniquement les flacons et bouteilles.
Il faut donc trier toutes les bouteilles d'eau, de lait, de soda, d'huile alimentaire ainsi que tous les flacons comme ceux contenant les produits ménagers, lessives, assouplissants, de produits de toilette, lait corporel, gel douche, ou encore le shampoing…

Pas d'extension des consignes de tri encore sur notre territoire. Aux bouteilles et flacons, on n'ajoute rien au tri sélectif. Tous les autres emballages en plastique comme les pots (crème fraiche, yaourt, glace), les barquettes (viennoiseries, jambon, fruits) et les sacs et films en plastique SONT A METTRE DANS VOTRE POUBELLE !!!!!

LES SACS PLASTIQUE

Certes, ils sont en plastique, mais ils ne se recyclent pas pour autant. Malheureusement, c'est l'une des erreurs les plus récurrentes.

LES BARQUETTES ALIMENTAIRES

Qu'elles servent à contenir du jambon, du fromage ou tout autre type d'aliment, les barquettes en plastique doivent impérativement être jetées dans votre poubelle ordinaire.

LES FILMS PLASTIQUE

Pratiques pour emballer des packs de bouteilles d'eau ou des rouleaux de papier-toilette, les films plastiques sont interdits dans les colonnes de tri !

S.I.E.T.O.M.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELIMINATION ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
DES CANTONS DE MAURIAC - PLEAUX - SALERS - SAINT CERNIN

DES ERREURS DE TRI TROP IMPORTANTES !!!

Suite à un premier article largement diffusé mais qui n'a pas encore produit l'effet escompté, le S.I.E.T.O.M souhaite remettre l'accent sur le tri sélectif et notamment sur les consignes de tri de la colonne papier.

Qu'est-ce qu'une erreur de tri ?
Il s'agit :

- **d'un déchet qui, par sa matière et sa composition ne peut être recyclé,**
- **d'un déchet qui ne se trouve pas dans la bonne colonne,**
- **d'un déchet recyclable qui n'a aucunement sa place dans les colonnes de tri.**

LA COLONNE PAPIER A BANDEAU BLEU

Je peux mettre dans celle-ci :

- ✓ **Journaux, magazines**
- ✓ **Publicités, prospectus**
- ✓ **Catalogues, annuaires**
- ✓ **Courriers, enveloppes**
- ✓ **Livres, cahiers, blocs-notes**

ET SEULEMENT ÇA !!!

Les cartons sont interdits dans la colonne des papiers. Ils doivent être portés en déchèterie.

4 déchèteries sur le territoire implantées à :

- **Mauriac,**
- **Les Quatre Routes de Salers (Espace d'activités 360°),**
- **Saint-Cernin,**
- **Pleaux.**

Le respect des consignes de tri est primordial car pour recycler, il faut bien trier ! Les erreurs de tri entraînent des surcoûts notamment en matière de collecte ou bien encore de traitement. Par conséquent, de la qualité de votre geste de tri dépend la qualité du recyclage de vos déchets.

Vous avez égaré le dépliant avec les consignes de tri, des dépliants sont disponibles au secrétariat du S.I.E.T.O.M.
Un doute, une question ? Contacter le 04.71.69.43.42.

Un triste constat ...le geste de tri se dégrade :

Sur tout le territoire du SYTTOM 19, un même constat : une dégradation de la qualité du tri sélectif.

Malgré des consignes de tri mises à jour sur tous les points d'apport volontaire les erreurs de tri sont de plus en plus fréquentes.

Ces erreurs de tri représentent un coût non négligeable pour les collectivités et donc pour les contribuables. En effet, lorsque le tri est mal fait son coût de traitement augmente fortement. En plus du coût du tri vient s'ajouter le coût de l'incinération : les refus de tri étant au final incinérés dans l'une des deux Usine de Valorisation du SYTTOM 19.

Quel dommage que les gestes de tri qui demandent à tous une implication dans la préservation de notre planète soient gâchés par une mauvaise application des consignes !!!

Pour rappel voici les consignes qui s'appliquent sur tout le territoire du SYTTOM 19 :

- Bacs jaunes ou colonnes jaunes : emballages, acier, aluminium, plastiques, cartonnettes, briques alimentaires.

- Colonnes bleues : **papier uniquement**, pas de cartons.

- Colonnes vertes : uniquement les bouteilles et les bocaux en verre.

- Déchets ménagers non recyclables

- Les masques, gants, mouchoirs jetables et autres matériels sanitaires doivent être jetés dans les poubelles d'ordures ménagères.

- Les biodéchets (restes de repas, épluchures de légumes ou de fruit) doivent être triés à la source : compostage individuel ou lorsqu'elle existe une collecte près de chez vous.

- Les cartons volumineux et/ou de livraison vont **en déchèterie**

Pour le bien de tous,
merci de bien trier avant de jeter !!!!

LA PAROLE AUX HABITANTS

Nos Généreux Donateurs

Depuis très longtemps nous retrouvons dans les archives des notaires des testaments où le défunt fait un don, à l'église de sa ville ou à une communauté religieuse, de biens immobiliers ou numéraires pour le repos de son âme.

C'est grâce à un desservant (curé), que l'église de Girgols a retrouvé son beau presbytère avec son pré et son *« grangeou ».* En effet **l'abbé Etienne Trinquier,** prêtre de Girgols (1788 à 1817), a fait acheter par un de ses frères le presbytère du village, vendu comme bien national au moment de la révolution, et en a fait don, au moment de son décès, *« aux habitants propriétaires de Girgols ».*

Les dons étaient surtout en faveur de la paroisse, gérés par la *« fabrique »* (conseil paroissial constitué par des habitants propriétaires du lieu, sorte de CCAS) qui gérait en plus les biens de la paroisse. Ils s'occupaient également des pauvres du village.

De nos jours, nous avons toujours de généreux donateurs.

C'est ainsi que nous avons pu rénover notre vieille église et avoir une mairie et une salle communale dignes de ce nom, grâce au don de **Monsieur Georges Chauvet.**

Georges Chauvet dit Jojo

Georges, Julien, Louis Chauvet, dit Jojo, est né le 18 juin 1924 à Saint-Cernin, fils de Louis Chauvet et de Marie-Delphine Bouyge, fille de Blaise Bouyge entrepreneur de transport à Saint-Cernin.

Jojo avait 9 ans au décès de son père. Il avait un frère aîné, né en 1919, avec qui il a dirigé la société de transport familiale. Puis il est entré comme clerc de notaire dans l'étude de maître Auriel puis De Tinguy. Très actif, il avait en plus un portefeuille d'assurances *« Les Mutuelles du Mans »* qu'il a continué à gérer encore un peu après sa retraite de Clerc dans les années 1980. Jojo aimait marcher dans nos montagnes. Il avait une prédilection pour le Chavaroche et il venait souvent se promener sur Girgols, rendait visite à son amie Mimi Besson. Il aimait beaucoup notre église et ne ratait jamais une messe.

N'oublions pas une autre très généreuse paroissienne qui, de son vivant, a beaucoup donné pour l'église du Rieu : **Madame Marguerite Establie.**
La famille Establie, issue de Lascelle, est arrivée à Girgols en s'alliant à une famille de riches marchands de Girgols. Le beau-père de Magui, Gabriel Establie, a été maire de Girgols de 1925 à 1942.

Mais laissons **Marinette Lajarrige** nous parler de son amie Magui :
Marguerite Voillemont (dite Magui) était née à Nancy en 1922, place Stanislas. Son père dirigeait une importante affaire de pièces de métallurgie ; sa mère travaillait dans un atelier de repassage avec plusieurs employés. A l'âge de 21 ans, elle a connu Fernand Establie qui, contre la volonté de ses parents, est devenu son mari. Il était domicilié à Toulouse où il avait débuté dans un tout petit local de droguerie qui, grâce aux moyens financiers de Magui et leur envie de prospérer, est très vite devenue l'une des plus importantes drogueries de Toulouse, occupant plus de 50 employés.

Magui et son mari adoraient Le Rieu et la maison familiale de Fernand. Dès qu'ils en avaient l'occasion, ils y venaient avec leurs amis. Magui y avait apporté un grand confort et ils y ont vécu tous les deux très heureux, malheureusement sans enfants.
Puis Fernand est décédé en 1987. Magui s'est retrouvée seule jusqu'en 1992 où, lors d'une croisière, elle a rencontré Henri Radier, son deuxième mari.
Avec Monsieur le curé de Tournemire (l'abbé Sournac) Magui discutait beaucoup de ce village et de son église qui se dégradait. Elle a décidé de faire faire des bancs, électrifier les cloches puis refaire le toit, sans compter tout ce qu'elle faisait pour ce village qu'elle aimait tant, disait-elle.

Magui a eu une triste fin de vie. Atteinte de la maladie d'Alzheimer, elle est décédée en 2013. Selon sa volonté, elle est revenue reposer au petit cimetière du Rieu.
Je garderai le souvenir d'une personne simple et généreuse qui m'a beaucoup aidée dans mes passages difficiles.

MARINETTE LAJARRIGE

N'oublions pas tous les anonymes qui ont donné pour l'électrification des cloches de l'église de Girgols, **Monsieur et Madame Bruel** qui ont fait faire le nouvel autel et tous ceux qui donnent de leur temps pour le ménage, fleurir et ouvrir nos églises.

Et pardon à tous ceux que j'oublie.

Marie-Claire Turpin

Marguerite et Fernand Establie

Courrier de Tom Laporte aux habitants

Dans le bulletin de décembre dernier, Tom Laporte demandait une coupure de l'éclairage public la nuit, avec pour arguments principaux l'environnement et la diminution de la facture d'électricité. Cette coupure pourrait intervenir dans le bourg et au Rieu. Après consultation des habitants, il s'est avéré que certains étaient hostiles à une telle coupure de l'éclairage public la nuit, principalement pour des raisons de sécurité.

Néanmoins, le Conseil municipal, lors de la réunion du 10 juin, a décidé de procéder à une coupure de l'éclairage public entre minuit et cinq heures du matin pendant les 6 derniers mois de l'année en cours. Au terme de cette période, le Conseil municipal consultera à nouveaux les habitants et fera le point sur l'économie réalisée.

Place de la Fontaine

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Le Comité des Fêtes

La fête de Girgols n'aura pas lieu cette année encore. Le contexte sanitaire étant incertain, le bureau du Comité des Fêtes a décidé de l'organisation de 3 animations plus modestes :

Les Estivales de la Doire

3 animations, 3 lieux : Preix/le Rieu, Tournemire et le bourg de Girgols

Le samedi 17 juillet

Ouverture des Estivales de la Doire à Preix et au Rieu avec une randonnée, un concert et le rallumage du four à pain de Preix

Le samedi 24 juillet

Concours de belote dans la salle municipale de Tournemire (début des inscriptions à 20 heures)

Le dimanche 22 août

Concours de pétanque dans les rues du bourg de Girgols (début des inscriptions, sur la Place de la Fontaine à 13 h 30)

Le four à pain de Monsieur et Madame Chambonnet au Preix

Concernant la journée d'ouverture des Estivales de la Doire, le samedi 17 juillet, le Comité des Fêtes a souhaité convier les 2 autres associations communales : l'association **Patrimoine de Girgols** et l'**Association Communale de Chasse Agréée.**

Cette animation est proposée aux habitants de la commune, ainsi qu'aux voisins et amis.

La journée commencera à Preix où Monsieur et Madame Chambonnet mettront leur four à pain à disposition des associations. Ce dernier sera chauffé pendant 3 jours puis, le samedi à 11 heures, les habitants de la commune seront mis à contribution. Ils pourront offrir une tarte, un dessert qui sera cuit dans le four. Ces desserts seront vendus au Rieu dans l'après-midi. L'ensemble des bénéfices sera reversé aux organisateurs.

Pendant la cuisson, le verre de l'amitié sera offert aux habitants.

En début d'après-midi, une randonnée partira du Rieu et reviendra au Rieu en passant par la cascade de Lavergne, sur la commune de Tournemire.

L'association Patrimoine de Girgols effectuera 2 lectures durant la randonnée.

En fin d'après-midi, un concert de guitare aura lieu dans l'église du Rieu (17 heures). Une contribution de 5 euros sera demandée.

Attention, les places seront limitées ; vous êtes invités à réserver dès maintenant votre place auprès de :

Sylvie (04 71 47 63 03)
Jean-Marc (06 08 43 85 77)
Jean-Michel (06 10 79 53 26).

Le duo de guitare Jean-Yves Depecker et Lucas Okotnikoff

Une buvette sera mise en place au niveau du terrain de pétanque et des grillades seront proposées en soirée.

Le Comité des Fêtes tient à remercier par avance tous les habitants qui prendront le temps de préparer puis d'offrir un dessert, la mairie de Tournemire pour le prêt de la salle municipale et la famille Chambonnet pour nous permettre d'utiliser son four.

Les Estivales de la Doire

Association Vent du Milan

Petit rappel : Pour implanter des aérogénérateurs (éoliennes) il est souhaitable de trouver :

1 - Du vent certes ! Mais aussi des terrains en altitude pour trouver ce vent en force et en constance ;
2 - Produire de l'énergie c'est bien ! Mais sans mode de stockage, il faut l'acheminer au plus vite pour la consommer ;
3 - Des terrains à louer, si possible libres d'habitations, ou avec un habitat parsemé.

Le plateau de Freix-Anglards à Saint-Illide, en passant par Saint-Cernin, possède à lui seul toutes ces qualités :
• Des prairies à perte de vue avec des points d'altitude à plus de 900 m (auxquels s'ajoutent les 200 m de hauteur des machines qui permettent de capter à cette altitude des vents plus constants),
• Peu d'habitats rassemblés en quelques hameaux,
• La présence de lignes à Très Haute Tension 225 K. Volts / 430 K. V pour le transport de l'énergie produite, de quoi planter des dizaines de machines.

Fort de ces avantages, le site attire les promoteurs éoliens, comme le miel attire les mouches. Le processus s'est enclenché avec la demande de la Société Boralex (Canadienne) auprès des services de la Mairie de Saint-Cernin, comme nous vous en avions déjà parlé en début d'année.
Les problèmes techniques résolus, il faut passer à l'administration. Rappelons que le Maire et son Conseil municipal n'ont qu'un avis consultatif. Seul le Préfet peut, ou non, en principe en tenant compte de l'enquête publique, confirmer l'implantation d'un parc d'aérogénérateurs. Enquête publique qui recueille, entre autres, la position des communes impactées par ces projets.
Depuis notre dernier article dans votre journal les choses évoluent toujours. Certes Boralex est en stand-by, mais elle a reformulé une demande de modification du mât de mesure pour le hausser à 84 m au lieu de 80.
Le Maire de Freix-Anglards et son Conseil municipal ont rejoint les positions de Tournemire et de Girgols,

sur le « NON » à l'éolien et la commune de Saint-Illide est en attente de prendre la même décision.
Fort de cette attente, Total et sa filiale Total Quadrant, spécialisée dans la filière « Power » production d'énergies électriques, ont présenté le 18 février 2021 une offre de développement éolien à Monsieur le Maire de Saint-Illide, classée « sans suite » par délibération municipale depuis.
Le Maire de Saint-Cernin nous a annoncé à cette époque qu'il était saisi par la société Soleol d'une demande de permis de construire d'un mât de mesure sur le hameau d'Anglards-le-Pommier. Déposé en préfecture, ce dernier a été refusé, pour non-conformité de la demande.
Le 15 juin 2021, l'ordre du jour de la réunion du conseil municipal de Saint-Cernin comprenait un thème concernant la « distance des éoliennes par rapport aux habitations ».
Nous avons envoyé à ses membres par courrier électronique une notice d'information sur le sujet. Cette note prenait en compte 3 critères imposant une distance supérieure à 2 km, soit 10 fois la hauteur des aérogénérateurs :
1 - La puissance des machines (le bruit étant proportionnel à la hauteur des mâts),
2 - La sécurité en cas de perte des pâles, ou autres pièces, d'incendie et même de machine brisée qui s'effondre, types d'accidents connus sur les parcs existants,
3 - Les effets sur la santé humaine et animale.
Le Conseil municipal de Saint-Cernin n'a pas pris en compte nos informations et a décidé d'une distance minimale de 1 km entre éoliennes et habitations, ce qui est mieux que les 500 mètres règlementaires actuels, mais reste insuffisant.
Ces projets engageant le présent et l'avenir de nos communes et de leurs habitants, il nous paraît indispensable d'ouvrir un débat public sur le sujet.

ASSOCIATION VENT DU MILAN

ACCA de Girgols

Le comité de chasse de Girgols a sollicité l'aide du Conseil municipal afin de trouver une solution pour la création d'un local de chasse.

Le 16 avril, Jean-Claude Marty et Adrien Lajarrige ont donc exposé leur projet devant les conseillers. Le Conseil municipal soutient le comité de chasse dans ses recherches d'un terrain et a validé l'octroi d'une subvention, à définir lorsque le projet sera bouclé et après validation en réunion du Conseil.

L'assemblée générale de L'ACCA aura lieu le vendredi 16 juillet à 19h à Girgols dans la salle communale.

ETAT CIVIL

Décès

Jean Fresquet nous a quitté le 2 février dernier. Il était né le 14 juillet 1923 à Girgols et était de fait le doyen de la commune.

Fils d'agriculteurs, il succède à ses parents à la tête de l'exploitation agricole où il finira sa carrière. Il était en même temps engagé dans la vie communale. Il a siégé de nombreuses années au Conseil municipal.

Il était la mémoire du village ; il connaissait les limites de chaque parcelle, les sources, les arbres ...

Nous garderons de lui son sourire et cette force tranquille qui émanait de sa silhouette.

EXCLUSIF ! Un martien à Girgols !

Quelques jours avant les élections, un martien a été surpris dans la salle communale. Il essayait un des superbes masques mis gracieusement à la disposition des communes pour les élections par les autorités départementales (notre photo).

Le GIGN a immédiatement été alerté mais l'intrus avait disparu avant l'arrivée du commando, en emportant le masque.

Le maire a diligenté une enquête pour vol de masque. Elle devra notamment permettre de déterminer si l'individu cherchait à infiltrer les élections ou s'il voulait évaluer les capacités de défense terriennes en cas d'invasion extra-terrestre.

Aucun inconnu n'étant venu perturber le déroulement des votes, les enquêteurs semblent privilégier la seconde hypothèse.

Nous vous tiendrons informés des résultats de l'enquête dans le prochain bulletin.

SOUTIEN DES FAMILLES A DOMICILE

VOUS OU UNE PERSONNE DE VOTRE ENTOURAGE RENCONTRE DES DIFFICULTES FAMILIALES FAITES APPEL A NOTRE ASSOCIATION

ASeD Aide & Services à Domicile
Avec vous de A à Z

En Partenariat avec

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf du Cantal

msa santé famille retraite services

Informations auprès de l'ASeD au 04 71 48 42 46

ASeD – 2 rue de Gutenberg – BP 3 – 15018 AURILLAC Cedex ☎ 04 71 48 42 46 - ✉ contact@asedcantal.fr

❖ POUR QUI ?

Ce service s'adresse :

- Aux allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales ou de la MSA,
- Aux familles ayant à charge au moins un enfant de moins de 16 ans,
- Aux personnes confrontées à un évènement particulier qui bouleverse la vie et la cellule familiale et pouvant avoir des répercussions sur les enfants.
  - ➢ Grossesse, naissance ou adoption, naissance multiple ou rapprochée,
  - ➢ Maladie, hospitalisation,
  - ➢ Décès,
  - ➢ Séparation,
  - ➢ Perte d'emploi, reprise d'emploi ou formation.

❖ POURQUOI ?

Nos services sont présents pour vous soutenir et vous aider à faire face aux difficultés momentanées rencontrées.

❖ OU ?

Les interventions sont réalisées au domicile des bénéficiaires dans tout le département.

❖ COMMENT ?

Après un diagnostic réalisé au domicile des familles, deux niveaux d'interventions seront proposés :

- ➢ Soutien aux tâches matérielles,
- ➢ Accompagnement de la famille dans son rôle éducatif.

Pour l'étude de votre dossier par l'ASeD, des justificatifs vous seront demandés.

❖ PAR QUI ?

L'ASeD-CANTAL, Association départementale, est agréée par l'Etat et conventionnée avec la CAF. Pour assurer les interventions auprès des familles, nous comptons dans nos équipes différents professionnels formés et à votre écoute :

- ➢ Les Responsables de secteurs,
- ➢ Les Techniciennes d'Interventions Sociales et Familiales (TISF),
- ➢ Les Auxiliaires de Vie Sociale. (AVS).

❖ A QUI VOUS ADRESSER ?

Pour toutes informations, contactez l'ASeD au 04 71 48 42 46 ou par mail contact@asedcantal.fr

ASeD – 2 rue de Gutenberg – BP 3 – 15018 AURILLAC Cedex ☎ 04 71 48 42 46 - ✉ contact@asedcantal.fr

Informations utiles

Horaires du secrétariat de mairie à la Mairie de Tournemire

> Lundi de 8h à 10h30

> Mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

> Mercredi, jeudi, vendredi de 8h à 12h

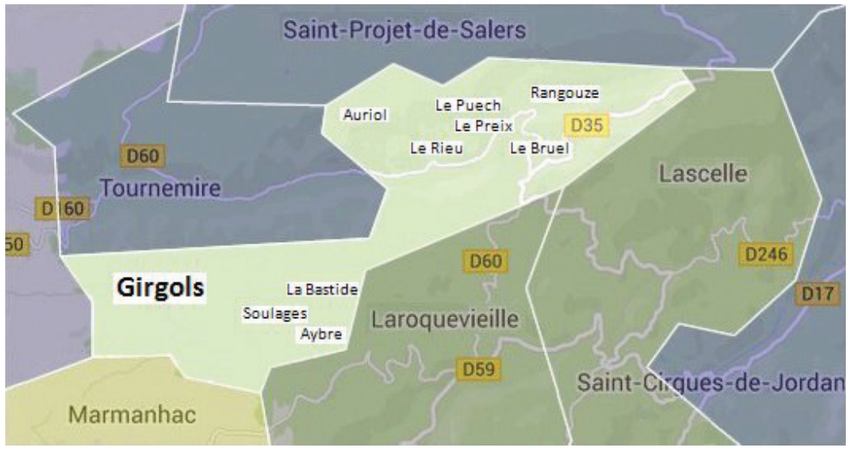

SAUR Urgences 24/24 . . . . . 05 81 91 35 05

SAMU 15

ERDF 09 72 67 50 15

Pharmacie de garde 15

Police . . . . . 17 ou 04 71 45 51 00

Pompiers 18

Gendarmerie . . . . . 17 ou 04 71 45 54 00

Centre anti-poison – Lyon 04 72 11 69 11

Centre anti-poison – Toulouse 05 61 77 74 47

S.P.A. 04 71 48 28 28

Centre Médical de Saint-Cernin 04 71 47 60 28
17 rue Theils

Maison Médicale de Jussac 04 71 46 65 15
1 rue des Iris

Médecin : Numéro de votre médecin ; l'appel basculera sur le central

Hôpital Henri Mondor – Aurillac 04 71 46 56 56
50 avenue de la République

Centre Médico-Chirurgical – Aurillac 0 826 39 99 42
83 avenue Charles de Gaulle

Centre Hospitalier de Mauriac 04 71 67 33 33
rue Fernand Talandier

Une permanence est assurée à la MAIRIE DE GIRGOLS le lundi de 11h à 12h.

> Téléphone Mairie : 04 71 47 64 25

> Fax Mairie : 04 71 47 64 67

> Messagerie : girgols@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la déchetterie de Saint-Cernin :

> Du lundi au vendredi : 16h30 à 18h30

> Samedi matin : 9h30 à 12h

Ramassage des cartons : Le 1er vendredi de chaque mois

Ramassage des déchets verts : le 1er et 3è vendredi du mois, d'avril à octobre 2017.

comune envie
Jean-Marc Frésil
Graphiste indépendant
Le Rieu - 15310 Girgols
06.08.43.85.77 - 04.71.48.56.32
www.comuneenvie.com - jmf@comuneenvie.com

GÉRARD BARBET

TRAVAUX PUBLICS

Z.A. de Jussac

04 71 46 63 03 - 06 85 75 69 86

Espaces et Jardins, Pierre Chanut

Création et entretien de vos jardins :

Agrément Services à la Personne

* Contrat d'entretien à l'année
* Elagage, tonte, taille, évacuation des déchets
* Plantation
* Abattage d'arbres difficiles

Place de l'Eglise
15310 TOURNEMIRE
Tel : 09 63 03 29 14
Port : 06 33 17 06 84

La ferme d'Alterines

Alexandre SELVES

Producteur de volailles de chair fermières

06 82 29 29 92

Lieu-dit Alterines
15310 Saint-Cernin
ferme.alterines@gmail.com

Membre du réseau

Boulangerie - Pâtisserie

MAANANE Lallmy et Anita

15310 St CERNIN
04 71 47 66 34

CONTROLE TECHNIQUE SECURITEST

AGREE AURILLAC
AUTOCONTROLE

RUE GEORGES BRASSENS
15000 AURILLAC

Tél : 04 71 43 35 24

KERMÈS TP

Travaux
Terrassements
Assainissement

06 81 26 79 16

ZA de COURTINE 15310 St CERNIN

AD

VÉHICULE DE COURTOISIE

GARAGE LABIZE HERVÉ

Ventes et Réparations
Toutes Marques

Tél : 04 71 46 95 32

Z.A COURTINES - 15310 ST CERNIN
Mail : garagelabize@bbox.fr

PHILIPPE LAJARRIGE

Peinture - Papier peint

Le Rieu 15310 Girgols

Tél.: 06 08 71 87 82
04 71 47 63 50